

LES ENJEUX DE LA 3^{ème}



REUSSIR LE DNB

CHOISIR UNE ORIENTATION

REUSSIR LE DNB

REUSSIR LE DNB

Les dates du DNB – Session 2027

Session 2027 : dates des épreuves du diplôme national du brevet :

- Les épreuves écrites du diplôme national du brevet communes à tous les candidats auront lieu *les 24, 25 et 28 juin 2027* ;
- L'épreuve orale est prévue le jeudi 27 mai 2027.

Le brevet des collèges (DNB) depuis la Session 2026 – *Ministère de l'Education Nationale*

Les nouveautés du brevet

Depuis la session **2026**, le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20 (fin du système de notation sur 800 points). **La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines** (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Un nouvel équilibre est également instauré entre contrôle continu et épreuves terminales : ces dernières comptent désormais pour 60 % de la note finale, tandis que le contrôle continu représente 40 %.

Depuis juin **2025**, le diplôme national du brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), et introduit la mention "Très bien avec félicitations du jury".

REUSSIR LE DNB

Le brevet des collèges (DNB) Session 2027

À partir de la session 2026

RÉUSSIR
AU COLLÈGE

ÉLÈVES DE 3^e : TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU BREVET

Objectifs



**MIEUX PRENDRE
EN COMPTE**
le travail et les
progrès durant
l'année de 3^e

+

ÉVALUER
chaque élève
au plus près
de son niveau

+

**REDONNER
TOUTE SA
VALEUR**
au diplôme

CE QUI CHANGE EN 2026

Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie
comme suit :

40%
pour le
contrôle
continu



60%
pour les
épreuves
terminales

Calcul du contrôle continu

Le contrôle continu correspond à la **moyenne***
**des moyennes annuelles de toutes les matières
obligatoires de 3^e** (coefficient 1 pour chacune
d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, **les points supérieurs
à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à
la somme des moyennes du contrôle continu**,
sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution
de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant,
proposer une évaluation de remplacement.



Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir **une moyenne
finale au moins égale à 10/20.**

**Le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en
seconde**, qui continue d'être décidé en conseil de classe.



Plus d'infos sur
education.gouv.fr

LES ÉPREUVES TERMINALES

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
 Français	3 h	2	1 ^{re} partie : • Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) • Dictée 2 ^{de} partie : • Rédaction
 Mathématiques	2 h	2	1 ^{re} partie : • Exercices sur les automatismes, sans calculatrice 2 ^{de} partie : • Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement
 Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	• Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit • Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
 Sciences	1 h	2	• Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
 Épreuve orale	15 min. si entretien individuel 25 min. si entretien collectif	2	• Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs • Évaluation de la qualité de l'expression orale

* Depuis juin 2025, le brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), mais les deux matières restent regroupées au sein de la même épreuve d'une durée de deux heures.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.



Les notes obtenues à chaque épreuve permettent de constituer la **moyenne des épreuves terminales**.

GRILLE DES MENTIONS

ASSEZ BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 12/20

BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 14/20

TRÈS BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 16/20

**TRÈS BIEN avec les
félicitations du jury**
pour une moyenne
au moins égale
à 18/20

CHOISIR UNE ORIENTATION

CHOISIR UNE ORIENTATION

Elaborer mon projet d'orientation scolaire et professionnelle

Comment s'y prendre ?

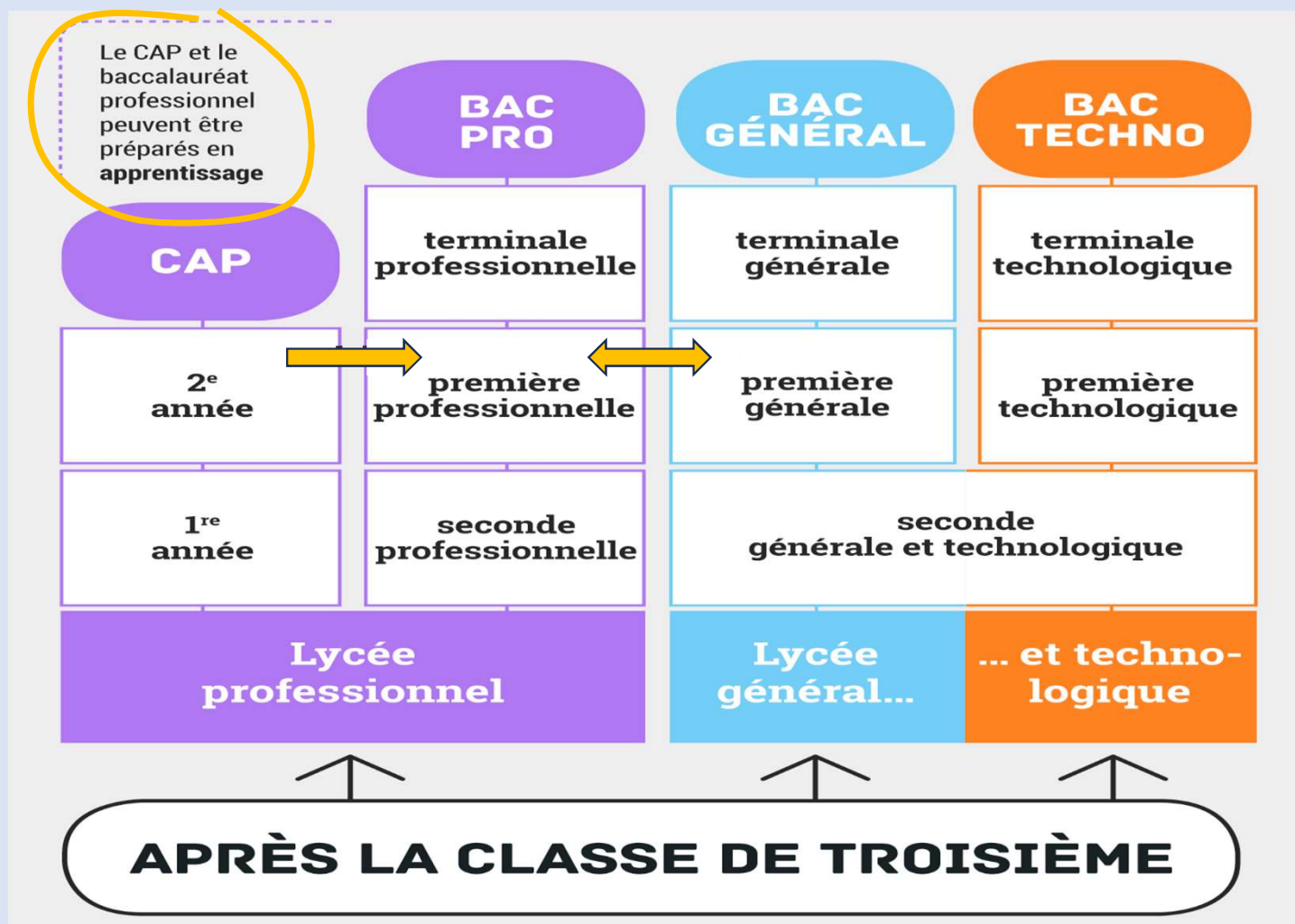
- en **s'interrogeant** sur ses centres d'intérêt (questionnaires d'intérêt).
- en **questionnant** des proches sur leurs études et leur métier.
- en **s'informant** : CDI, ONISEP, Parcouréo, PsyEN...
- en **élaborant une stratégie** : plan A/ plan B/ plan C
- en **étant concerné(e)** par son avenir.

M'informer toute l'année : les outils pour bien choisir son orientation

- Par les fiches de l'ONISEP au CDI ou en ligne
- Par un rendez-vous auprès de la Psychologue de l'Education Nationale
 - Par un rendez-vous au **CIO** de Bellegarde au **04.50.56.06.13**
- En s'inscrivant aux **mini-stages** auprès de son Professeur Principal entre janvier et avril dans les lycées professionnels
 - En se rendant aux portes ouvertes

CHOISIR UNE ORIENTATION

La scolarité au lycée



CHOISIR UNE ORIENTATION

Les enseignements PROFESSIONNELS

Le CAP et le BAC professionnels se préparent soit :

- **sous statut scolaire (formation initiale)** au lycée professionnel (**LP**)
- **par apprentissage** en Centre de Formation et d'Apprentis (**CFA** voire lycée professionnel) et en **recherchant activement et très tôt un patron** (signature d'un contrat)

NB : Si vous choisissez l'apprentissage, vous aurez obligation de saisir aussi 1 vœu sous statut scolaire pour sécuriser le parcours de votre enfant

CHOISIR UNE ORIENTATION

Les démarches d'orientation

Accès avec le code Educonnect

- **TSO (TéléServices Orientation) en 2 phases :**
 - **Vœux provisoires en janvier :** 1^{ère} CAP/ 2^{nde} Pro/ 2^{nde} GT = **CHOISIR UNE OU DES VOIES D'ORIENTATION**
= choix des familles et avis du conseil de classe du 1^{er} semestre
 - **Vœux définitifs en mai-juin :** 1^{ère} CAP/ 2^{nde} Pro/ 2^{nde} GT = **CHOISIR UNE OU DES VOIES D'ORIENTATION**
= choix des familles et avis du conseil de classe du 2^{ème} semestre et du chef d'établissement
- **TSA (TéléServices Affectation) AFFELNET en juin**
 - **Choix des LGT et/ou LP :** 10 vœux possibles dans l'académie et hors de l'académie

Faire des choix réalistes par rapport aux résultats scolaires:

- **Taux de pression** pour les orientation de LP ou LGT
- **Etendre ses vœux** à d'autres domaines ou d'autres lycées pour éviter de participer à AFFELNET 2^{ème} tour (juillet) ou AFFELNET 3^{ème} tour (septembre) sur place vacantes
- **Notification d'affectation début juillet**
- **Inscription dans l'établissement début juillet** en fonction des indications du lycée

LES ENJEUX DE LA 3^{ème}



REUSSIR LE DNB

CHOISIR UNE ORIENTATION

Merci de votre attention !

Accueil par les Professeurs Principaux

RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

3EME1	3EME2	3EME3	3EME4	3EME5	3EME6	3EME7
Salle 004	Salle 006	Salle 007	Salle 008	Salle 002	Salle 009	Salle 001
M. PITOT	Mme JORAND	M. GARDIN	Mme BOUCHARD	M. ROUBICHOU	Mme CHAPEZ	M. GILBERT